

## Renaturalisation des rives et tributaires du lac Sergent

Encore une fois cette année, Ville de Lac-Sergent donne son appui à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent (APPELS) dans le cadre d'une subvention pour poursuivre la naturalisation des rives du lac et de ses tributaires ainsi que pour accroître la sensibilisation des résidents aux problématiques environnementales du lac : **11 000 \$ seront consacrés à l'achat de plants**. Fort de l'expérience vécue en 2007, l'APPELS procédera autrement dans le but de faciliter la participation à l'effort de plantation. Pour les riverains du lac, le projet vise à accélérer la renaturalisation dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mètres (7,5 mètres si plus de 30% de pente) ou à renforcer les plantations existantes. Pour les propriétaires le long de ruisseaux tributaires, il vise à débiter la renaturalisation des deux premiers mètres de rive.

### Procédures pour réserver les plants

- ➔ L'APPELS offrira seulement des plants en pots de 1 gallon – une seule livraison vers la fin mai;
- ➔ Les riverains devront **réserver les plants alloués par la POSTE** (ou par courriel si aucun achat n'est fait chez notre fournisseur) **avant le 1<sup>er</sup> février 2008** en complétant le formulaire ci-joint (aucune réservation par téléphone – les premiers formulaires entrés seront les premiers servis). Le formulaire est aussi disponible sur [www.appels.ca](http://www.appels.ca); courriel : [appels@cite.net](mailto:appels@cite.net);
- ➔ Les riverains du lac **devront acheter au minimum un plant pour chaque plant à recevoir** gratuitement jusqu'à concurrence de 7 plants par propriétaire.
- ➔ Les riverains pourront commander des plants dans notre liste au prix de groupe en envoyant **un chèque avec leur formulaire** ; les riverains peuvent acheter plus de 7 plants (aucune limite dans les cinq variétés offertes);
- ➔ **Les riverains qui décident d'acheter d'autres variétés de plants chez un autre fournisseur devront présenter un reçu d'achat (minimum 32 \$) en date de mai 2008 afin de recevoir les plants alloués;**
- ➔ Les propriétaires riverains des tributaires recevront les plants nécessaires à la renaturalisation sur 2 mètres même sans achat supplémentaire (par équité avec le programme 2007);
- ➔ La base de 7 plants a été calculée en fonction de la subvention et en supposant que les 210 propriétaires riverains prennent des plants. L'APPELS sait que plusieurs ont déjà complété leur 5 mètres. Les plants peuvent aussi servir à renforcer la bande riveraine existante. Les plants non-livrés seront disponibles le jour suivant la livraison principale **à ceux qui auront investi leur part de 32 \$;**
- ➔ Les plants devront obligatoirement être plantés dans la bande riveraine et un plan de renaturalisation sera remis afin qu'il soit donné à l'inspecteur vert pour l'émission du permis municipal;
- ➔ Une charge de 0,25 \$ par pot sera exigée pour la manutention (payable à la livraison). Cette charge sera non remboursable et il y aura plusieurs sites de retour des pots.

***Les plants coûtent environ 14,00 \$ sur le marché. L'achat au prix de groupe représente une économie appréciable pour accélérer la renaturalisation de la bande riveraine.***

Variétés offertes *	Nombre de plants disponible **	Coût de chaque plant en pot de 1 gallon pour commande additionnelle – incluant les taxes(\$)		
<i>Cornouiller stolonifère</i> ***	1 000	4,55		
<i>Spirée anthony waterer</i>	475	4,55		
<i>Potentille fruticosa</i> (coronation triumph),	475	4,55		
<i>Astilbe taquetii superba</i>	460	4,55		
VARIÉTÉS	Rusticité	Ensoleillement	Sol	Hauteur
<i>Cornouiller stolonifère</i> ***	2	soleil/mi-ombre	Humide	2
<i>Spirée anthony waterer</i>	3	soleil/mi-ombre	Sec	0.8
<i>Potentille fruticosa</i> (coronation triumph),	3	soleil	Sec ou humide	1
<i>Astilbe taquetii superba</i> ,	3b	soleil/mi-ombre/ombre	Humide	1,1

\* Photos disponibles sur notre site internet

\*\* Peut varier selon les disponibilités chez le fournisseur

\*\*\* *Cornouiller stolonifère* favorisé pour les tributaires

### **Les propriétaires sur les rives des tributaires**

Vous n'avez qu'à vous inscrire par la poste, l'APPELS réservera les *Cornouiller stolonifère* en fonction des données fournies par Ville de Lac-Sergent (appeler pour connaître le nombre de plants que vous recevrez). Indiquez si vous préférez d'autres variétés. L'achat de plants additionnels est facultatif puisque vous aurez les plants nécessaires pour renaturaliser 2 mètres. Le *Cornouiller stolonifère* est préféré en raison de sa résistance; il peut être taillé.

Tributaire #	Numéros civiques
1	1879, 1881, 1882, 1883, 1884
2	1814, 1819, 1820
3	1799, 1801, 1803, 1805, 1808, 1810
4	1770, 1778
5	1602, 1612, 1614
7 (chemin des Merisiers / rue des Hêtres)	Numéros civiques non-disponibles
9 (charge)	500, 507, 276, 272, 268, 264, 260
10	2424
13	2170, 2172, 2188, 2200
14 (décharge)	2064, 2068, 2070

## Formulaire de réservation de plants

Complétez et postez avant le 1<sup>er</sup> février 2008 (peut être envoyé par courriel si vous ne commandez pas de plants chez notre fournisseur).

**Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent,  
10, rue de l'Orée des Bois,  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, G0A 3M0.  
[appels@cite.net](mailto:appels@cite.net)**

Pour information additionnelle : 418-875-4717.

Nom :		Téléphone résidence :			
Adresse au lac :		Téléphone au lac :			
		Courriel :			
Mettre un X →	Tributaire : _____ ou rive du lac : _____				
7 plants gratuits parmi la liste suivante (rives du lac)  ↓	Nombre désiré. Plants gratuits (1)	Nombre de plants commandés (aucune limite du nombre de plants) (achat) (2)	x	Coût unitaire	\$ total
<i>Cornouiller stolonifère</i>			x	4,55\$	
<i>Spirée anthony waterer</i>			x	4,55\$	
<i>Potentille fruticosa (coronation triumph)</i>			x	4,55\$	
<i>Astilbe taquetii superba,</i>			x	4,55\$	
<b>Total</b>	<b>7</b> (3)				(4)

(1) Le nombre de plants est limité de même que les variétés. L'APPELS ne s'engage pas à respecter en tout point le choix de plants donnés gratuitement. Les premiers à réserver seront les premiers servis. **Toutefois les plants achetés seront les plants commandés.**

(2) Si aucun plant n'est acheté, le riverain qui demande des plants gratuits **s'engage** à acheter des plants de son choix compatibles avec la bande riveraine pour l'équivalent de 32 \$. Facture de 2008 démontrant la variété choisie (voir liste de plants sur le site internet de l'APPELS). À présenter lors de la livraison des plants gratuits.

(3) Pour les tributaires, le nombre de plants est précisé dans les données de surface à renaturaliser mesurées par l'inspecteur vert en 2007. Il peut excéder ou être moindre que 7 plants.

(4) Inclure un chèque au nom de l'APPELS pour le total de la commande. La charge de manutention non-remboursable de 0,25 \$ par pot sera exigée à la livraison.